



8 mai 1930

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la section d'Art Moderne de la Commission directrice, en sa séance de ce jour, a émis le voeu de voir acquérir par le Gouvernement à la vente Marlier, qui aura lieu le samedi 15 courant, en la Galerie Le Roy, à Bruxelles, le dessin de Fernand KHNOFF, intitulé L'Ange, (N° 44 du catalogue)

Pour le Conservateur en chef,  
Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

3 rue Beyaert.

BRUXELLES.

# SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :  
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14  
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 2 juillet 1915.

DOSSIER N° 1554

Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance de fr. 200.- à Monsieur Camille Straeck, marchand de vélos à Aeltre, sur bon de réquisition modèle N° 11, exercice 1914 du 2e régiment de lanciers, fr. 360.-, en date du 7 octobre 1914.

Ce bon est en notre possession.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de duplicata du titre qui nous a été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Messieurs, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

S<sup>e</sup> Coop<sup>ve</sup> d'AVANCES & de PRÊTS  
Le Garant adjoint,

Ministère de la Guerre  
Bureau des Réquisitions.

*Walleu*

VENTE DU 15 MAI 1920

COLLECTION

DE FEU

M. EUGÈNE MARLIER

RÉSUMÉ DU CATALOGUE

TABLEAUX MODERNES

- |         |     |                            |   |                      |
|---------|-----|----------------------------|---|----------------------|
| 2400    | 1.  | AGNEESSENS, EDOUARD, 1872. | <i>La Dame à la rose.</i>   | H. 0.53, L. 0.37, T. |
| 7200    | 2.  | ARTAN, LOUIS.              | <i>Clair de lune.</i>   | H. 0.69, L. 1.18. T. |
| 5600    | 3.  | BARON, THÉODORE.           | <i>Effet de neige.</i>  | H. 0.50, L. 0.99. T. |
|         | 4.  | BOULENGER, HIPPOLYTE.      | <i>Paysage, étude.</i>  | H. 0.20, L. 0.27. B. |
| 2800    | 5.  | CLAUS, EMILE, 1894.        | <i>Bords de canal. L'Ecluse.</i>                                  | H. 0.71, L. 1.14. T. |
| 5000    | 6.  | CLUYSENAER, ALFRED, 1870.  | <i>Portrait du peintre Emile Sacré.</i>                           | H. 0.96, L. 0.75. T. |
| 165.000 | 7.  | DE BRAEKELEER, HENRI.      | <i>Salle de la Maison des Brasseurs, Anvers.</i>                  | H. 0.80, L. 0.65. T. |
| 50.000  | 8.  | DE BRAEKELEER, HENRI.      | <i>L'Escalier de la Maison hydraulique à Anvers.</i>              | H. 0.35, L. 0.29. B. |
| 28.100  | 9.  | DE BRAEKELEER, H., 1868.   | <i>Les Potiers.</i>   | H. 0.70, L. 0.88. T. |
| 6200    | 10. | DUBOIS, LOUIS.             | <i>Nature morte.</i>  | H. 0.65, L. 0.80. T. |
| 5200    | 11. | GERICAULT, THÉODORE.       | <i>Le dernier survivant de la Méduse.</i>                         | H. 0.50, L. 0.39. T. |
| 1400    | 12. | GERVEX, HENRI.             | <i>Faune et Nymphes.</i>  | H. 0.45, L. 0.32. T. |
| 4000    | 13. | MELLERY, XAVIER.           | <i>Trytique : Prière à saint Marc. Mon Jardin. Mon Vestibule.</i> | H. 0.69, L. 0.95. T. |
| 3800    | 14. | MELLERY, XAVIER.           | <i>Entrée de mon atelier.</i>                                     | H. 0.85, L. 0.70. T. |

- Burdhal* 2500 - 15. MELLERY, XAVIER. *Pèlerinage à Hal.* H. 1.02, L. 0.69. T.
- 3000 - 16. MELLERY, XAVIER. *La fête du Grand-Papa (Marken).* H. 0.75, L. 0.97. T.
- 1200 - 17. MELLERY, XAVIER. *Entrée de l'Eglise Saint-Marc (Venise).* H. 0.89, L. 0.67. B.
- 7100 - 18. MELLERY, XAVIER. *Couvent de St-Benoit (Subiaco).* H. 0.56, L. 0.74. B.
- 800 - 19. MELLERY, XAVIER. *Béguinage de Bruges.* H. 0.48, L. 0.57. T.
- 6000 - 20. MELLERY, XAVIER. *L'Amitié. Entrez et vous serez consolé.* H. 0.80, L. 1.29. B.
- 5200 21. MEUNIER, CONSTANTIN. *Le Forgeron.* H. 0.54, L. 0.37. T.
- 500 - 22. SACRÉ, EMILE. *Tête de cheval.* H. 0.65, L. 0.52. T.
- 1600 - 23. SACRÉ, EMILE. *La Lettre.* H. 0.26, L. 0.20. B.
- 2200 - 24. SMITS, EUGÈNE. *La Bague nouvelle.* H. 0.45, L. 0.37. T.
- 62.000 - 25. STEVENS, ALFRED. *La Matinée à la campagne.* H. 0.80, L. 0.64. T.
- 42000 - 26. STEVENS, ALFRED. *Le Modèle.* H. 0.72, L. 0.53. T.
- 5600 27. STEVENS, ALFRED. *Jeunes femmes au bord de la mer. Cap Martin.* H. 0.54, L. 0.80. T.
- 30.000 - 28. STEVENS, JOSEPH. *Le Chien à la mouche.* H. 0.52, L. 0.60. B.
- 11.000 - 29. STEVENS, JOSEPH. *Un Jour de fête.* H. 0.71, L. 0.57. T.
- 5.800 - 30. STOBBAERTS, JAN. *Le Chenil.* H. 0.46, L. 0.72. T.
- 20.000 - 31. VERWÉE, ALFRED. *Attelage au bord de la mer.* H. 1.21, L. 1.75. T.
- 51.000 - 32. VERWÉE, ALFRED. *Mercure.* H. 1.04, L. 1.33. T.
- 33.000 - 33. VERWÉE, ALFRED. *L'Étalon.* H. 1.30, L. 0.90. T.
- 1400 - 34. VERWÉE, ALFRED. *Ane en prairie.* H. 0.40, L. 0.55. T.
- 2100 - 35. VERWÉE, ALFRED. *Taureau, étude.* H. 0.32, L. 0.45. T.

#### TABLEAU ANCIEN

- 32.000 36. SNYDERS, FRANÇOIS *Guirlande de fleurs entourant un cartouche, vases fleuris et oiseaux. Au centre, un médaillon « Saint Jean », d'un peintre de l'Ecole Flamande.* H. 1.18, L. 1.18. B.

#### PASTELS

- 1700 37. BAERTSOEN, ALBERT, 1896. *Courtrai. Béguinage.* H. 0.59, L. 0.79.
- 2200 38. DE GROUX, HENRY, 1896. *Portrait de Baudelaire.* H. 0.61, L. 0.47.
- 2100 39. DESVALLIÈRES, GEORGES, 95. *Farniente.* H. 0.84, L. 1.55.

- 2000 - 40. GERVEX, HENRI, 1895. *Etude d'enfants.* H. 0.39, L. 0.71.
- 2700 - 41. ROLL, ALFRED, 1896. *Nu.* H. 0.54, L. 0.53.

#### DESSINS

- 260 42. BOUCHER, FRANÇOIS. *Tête d'amour, sanguiné.* H. 0.145, L. 0.14.  
(attribué à).
- 380 43. FRAGONARD, JEAN-HONORÉ *Tête de femme, crayon et sanguiné.* H. 0.16, L. 0.115.  
(attribué à).
- x 1600 - 44. KHNOPFF, FERNAND. *L'Ange.* H. 0.225, L. 0.15.
- 3200 - 45. MELLERY, XAVIER. *La Justice conquiert l'Humanité.* H. 0.44, L. 0.40.
- 260 45a. MELLERY, XAVIER. *Au Cloître. A l'Eglise. Deux dessins en un cadre.* Dimensions de chaque dessin : H. 0.20, L. 0.12.
- 440 45b. MELLERY, XAVIER. *Vie Monacale.* H. 0.25, L. 0.16.
- 150 45c. MELLERY, XAVIER. *La Terrasse et la Maison d'en face.* H. 0.17, L. 0.27.
- 160 45d. MELLERY, XAVIER. *Le Communier de St-Bavon à Gand.* H. 0.125, L. 0.20.

#### MINIATURE

46. DE LA TOUR, ALEXANDRE. *Portrait de M<sup>me</sup> Auguste Sacré.* H. 0.12 L. 0.105.

#### PORCELAINES

- 400 47. Deux plats octogonaux, décor de fleurs et corbeille fleurie. Japon polychrome à rehauts d'or. Diam. 0.28.
48. Groupe de trois figures : Allégorie de l'amour. Saxe.
49. Statuette : Marchand de fleurs. Saxe.
- 320 50. Groupe de deux figures : Berger et bergère. Saxe. Restauration.
- 1200 51. Statuette : Jupiter. Chelsea.
- 250 52. Statuette : Marchand d'œufs. Zurich.
53. Statuette de femme : L'hiver. Cronenburg.
54. Grand vase. Saxe moderne. Haut. 0.77.
55. Groupe de deux figures. Saxe moderne.
56. Statuette : L'Europe. Saxe moderne.
57. Deux vases à doubles parois ajourées. Satshuma moderne.

## FAIENCES, GRÈS

- 14000 -  
260 -  
150 -  
420  
400
58. Deux plats fond bleu à semis de fleurettes, avec quatre réserves de paysage avec lièvre et une réserve, au centre, de corbeille fleurie; décor polychrome rehaussé d'or. Delft. Marque d'Adrien Pynaker. Diam. o.30.
59. Deux plats décorés d'un paon, arbustes fleuris et fleurs. Delft polychrome. Diam. o.36.
60. Deux plats, bordure ondulée et contournée, décor de style chinois. Delft bleu. Diam. o.35.
61. Eléphant. Grès de Chine moderne, décor polychrome.
62. Jardinière. Grès de Chine moderne, représentant deux têtes d'éléphant assemblées.

## MARBRES

- 400  
3100
63. Buste en marbre blanc par Charles Vander Stappen : M. J.-M enfant. Haut. o.50.
64. Bas-relief en marbre blanc par Charles Vander Stappen : La Chanteuse. Cintré. H. o.58, L. o.48.
65. Buste de femme en marbre blanc par Charles Vander Stappen : La Victoire. Haut. o 50.

## BRONZES

- 3000  
\$ 7000  
2300
66. L'enfant aux paons, par Charles Vander Stappen.
67. Pendule en marbre et bronze ciselé et doré. Directoire. Cadran marqué : Le Roy, à Paris. Haut. o 57.
68. Deux candélabres en bronze doré et bronze patiné représentant un génie en bronze vert posé sur un piédestal et tenant un luminaire à six lumières en bronze doré. Style Empire.

## TAPISSERIE DE BRUXELLES

- \$ 4.000
69. Le Char d'Elie. H. 3.75, L. 3.77.
- 5500

MUSÉE, 12  
XELLES

N°

44

GALERIE

6, Rue du C

VENTE DU

192

PRIX

1600

adjugé à M

Cardon

Rue

N°

ARTHUR LEL

LE BOK

La Maia de Maremme, vena	165.000 F
L'isola di Hydrunt.	50.000
Monte Campese	62.000
Chiesi minuta	30.000.

15/5. A. L.

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 32.737

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse a date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

Bruxelles, le 31 mai 1920

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 8 mai courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai acquis, à la vente Marlier, pour les collections du Musée, un dessin au crayon noir, de M. F. Knopff. Cette oeuvre vous a été remise par la Maison A. Le Roy.

Le Ministre,

*Destrieux*

A Monsieur le Conservateur en Chef du Musée  
royal des Beaux-Arts de Belgique.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

Verbe Marlies

8 juin

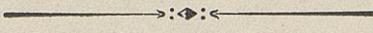
Messieurs,

En sa dernière séance, la Commission directrice et administrative a pris connaissance de l'offre que vous avez formulée, au nom d'un groupe d'artistes et d'amateurs, de contribuer, pour une somme de 23.000 francs réunie par souscription, à l'entrée au Musée Royal des Beaux-Arts du tableau de H. De Braekeleer "L'homme à la Chaise". Les circonstances n'ont pas permis, vous le savez, de réaliser cette importante acquisition; nous sommes assurés néanmoins que l'œuvre restera au pays, avec la perspective de figurer un jour dans un Musée Belge.

La Commission du Musée de Bruxelles a prié de vous transmettre, ainsi qu'à tous ceux qui ont secondé votre initiative généreuse, ses plus vifs remerciements. Nous espérons pouvoir compter dans l'avenir sur le dévouement aux intérêts de nos collections publiques - spécialement en ce qui concerne la représentation de l'école de peinture du

A Messieurs DILLEN et VAN ZEVENBERGHEM,  
BRUXELLES.

# SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS



SIÈGE SOCIAL :

RUE-MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14  
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 7 juillet 1916

DOSSIER N° 1026



Monsieur l'Intendant,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance nouvelle de Fr. 1227.50 (non compris les intérêts qui seront dus au moment du remboursement) au médecins et pharmaciens militaires et officiers d'administratin à Namur, à valoir sur traitements du mois de juin 1916.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de - - duplicata d - - titre - - qui nous - - été remis en-gage et de - - vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Monsieur l'Intendant,  
avec nos remerciements, l'expression de notre considération distinguée.

A Monsieur l'Intendant Militaire  
Chef du Service de l'Ordonnancement

Bruxelles.

S<sup>m</sup> Coop<sup>m</sup> d'AVANCES & de PRÊTS  
Le Gérant adjoint,

XIXe siècle en Belgique - du groupe d'amis qui s'était  
spontanément rangé autour de vous.

Recevez, Messieurs, l'assurance de nos sentiments  
très distingués.

Le Président de la  
Commission directrice,

Le Conservateur en chef,

# SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :  
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14  
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 4 avril 1916

DOSSIER N° 1026.

Monsieur l'Intendant,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance nouvelle de Fr. 1372.50 (non compris les intérêts qui seront dus au moment du remboursement) aux médecins et pharmaciens et officiers d'administration de la place de Namur, à valoir sur traitement du mois de mars 1916.

Nous vous serions obligés de ne pas délivrer de - -  
~~duplicata d - titre - qui nous - - - été remis en gage et de -~~  
vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

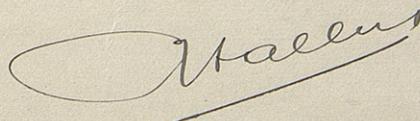
Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Monsieur l'Intendant,  
avec nos remerciements, l'expression de notre considération distinguée.

S<sup>e</sup> Coop<sup>e</sup> d'AVANCES & de PRÊTS  
Le Gérant adjoint,

A Monsieur l'Intendant Militaire  
Chef du service de l'Ordonnancement

Bruxelles.



# Vente Marnix

8 juin 1908

Monsieur le Baron,

En sa dernière séance, la Commission directrice et administrative a pris connaissance de votre offre communiquée à Mr Bautier, conservateur-adjoint, de mettre à notre disposition une somme de 100.000 francs afin de réaliser l'achat du célèbre tableau de H. De Braekeleer : "L'homme à la chaise". Cette oeuvre si importante eût commémoré à souhait, dans nos galeries, le souvenir de votre regretté père, membre assidu et vice-président de notre Collège. Les circonstances n'ont pas permis qu'il en fût ainsi; nous nous félicitons néanmoins de savoir que le tableau demeure en Belgique, avec la perspective même de figurer un jour dans l'un de nos Musées.

La Commission a été vivement touchée de votre initiative généreuse; elle nous a priés unanimement de vous exprimer ses plus chaleureux remerciements. Nous avons la satisfaction de pouvoir compter sur la sollicitude éclairée de hautes *personnalités*

Baron Henry LAMBERT,  
24 avenue Marnix.  
BRUXELLES.

# SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :  
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14  
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 8 Mai 1915

DOSSIER N° 1029

Monsieur le Commandant

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance de 700 francs à Madame Veuve Petit, à valoir sur le traitement ~~xxx~~ de son mari maréchal des logis de gendarmerie, tué au front.

Nous vous serions obligés de ~~ne pas délivrer de duplicata d---~~ titre ~~---~~ qui nous ~~---~~ été remis en gage et de vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, M. le Commandant, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

S<sup>t</sup> Coop<sup>e</sup> d'AVANCES & de PRÊTS

Le Gérant adjoint,

A Monsieur le Commandant du corps de la gendarmerie

BRUXELLES

attentives à l'accroissement de nos collections publiques. Le baron Lambert n'a cessé de consacrer au Musée de Bruxelles une part considérable de son temps et par l'appui de ses relations, de son influence et de sa fortune, de lui rendre en mainte occasion, des services signalés. (Certaines acquisitions sont dues aussi à sa prompte intervention.)

Nous sommes heureux de vous voir continuer cette belle tradition et vous prions d'agréer, Monsieur le Baron, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

*Le Président de la  
Commission directrice.*

--Le Conservateur en chef,



# SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS

SIÈGE SOCIAL :  
RUE MONTAGNE DE L'ORATOIRE, 14  
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 24 février 1916

DOSSIER N° 1026

Monsieur l'Intendant

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons consenti une avance nouvelle de Fr. 2097.50 (non compris les intérêts qui seront dus au moment du remboursement) aux médecins militaires à Namur, à valoir sur traitement du mois de janvier 1916.

Nous vous serions obligés de ~~ne pas délivrer de~~ ~~dupliquata d~~ ~~titre~~ qui nous ~~été remis en gage et de~~ vouloir considérer la présente, comme valant opposition à tout paiement qui pourrait vous être réclamé du chef de cette créance.

Nous vous saurions gré également de nous avertir des oppositions éventuelles de façon à nous permettre de sauvegarder nos droits.

Ci-joint nous vous remettons un accusé de réception, que nous vous prions de nous retourner revêtu de votre signature.

Agréez, Monsieur l'Intendant avec nos remerciements, l'expression de notre considération distinguée.

A Monsieur l'Intendant Militaire  
Chef du service de l'Ordonnancement

BRUXELLES

S<sup>e</sup> Coop<sup>e</sup> d'AVANCES & de PRÊTS  
Le Gérant adjoint,

